Le président de la CUN-CBG

André VARLET
155 Avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS

☎ 06 74 79 83 56 – 💻 andre.varlet@centrale-canine.fr

Secrétaire : Michel CHIRAT - ☎ 06 63 72 85 03 - 💻 mchirat@wanadoo.fr

Aubervilliers le 25 janvier 2025

Compte rendu de réunion de la CUN ‘’cbg’’ du 22 janvier 2025

au siège de la SCC à Aubervilliers

Etaient présents :

Mmes Fleur-Marie **DESFOUGERES**, Directrice de la SCC, Marie- France **VARLET**, Présidente du club français du chien de berger belge, Christine **RIVA**L, au titre du GTO, MM Jean-Denis **DEVINS**, Président de la CNEAC, Alain **GALIAN**, Président du club de chien berger allemand, Michel **CHIRAT,** Martial **BEYAERT** , Jean-Claude **DELPECH**, Guy **FRITSCH**, Frédéric **BOUTIN**, Michel **BEYER**, Guy **ALART**, Philippe **GISSELBRECHT,** Hervé **GUICHARD** Jean-Pierre **CARRIERE** membres de la CUN ‘’cbg’’.

Absents excusés :

M. Alexandre **BALZER**, Président de la Société Centrale Canine, M. André **VARLET** Président de la CUN ‘’cbg’’, Mme Christelle **NOMINE.**

Ouverture de séance par :

Madame Fleur-Marie **DESFOUGERES**, Directrice de la Société Centrale Canine en l’absence de Monsieur André **VARLET**, Président de la CUN ‘’cbg’’ empêché.

Ordre du jour :

1. Des nouvelles du Président.

2. Examen des CR des GT, dans l ‘ordre : Ring - Mondioring - Campagne – IGP/FH Pistage F – Obéissance – Recherche Utilitaire – Sauvetage – Administrations – Formation.

3. Point sur la gestion des affaires courantes de la commission. Les protocoles en cours - Réorganisation provisoire de la CUN ‘’cbg’’ durant l’indisponibilité du Président.

4. Suivi des opérations budgétaires de la CUN ‘’cbg’’. Mise en place de la politique budgétaire voulue par le Président pour le mandat 2024/2027.

5. Gestion des juges – Cursus et Etudes des dossiers en cours – Bilan examen SCC 2025.

6. Calendrier 2025 – Site de la CUN ‘’cbg’’, perspectives d’évolution par le webmaster

7. Questions diverses.

1. Des nouvelles du Président.

Intervention de Mme Marie-France **VARLET :** L'état de santé d''André s'améliore de jour en jour. Il devrait reprendre ses activités dans les mois qui suivent. Actuellement, il suit les affaires régulièrement par téléphone avec le secrétaire général Michel **CHIRAT**.

2. Examen des CR des GT

Le Secrétaire Général de la CUN ''cbg'' assure l'intérim du Président pour l'exposé de l'ordre du jour validé par ce dernier.

- **2.01 : CR du GT Ring**

Réunion du groupe de travail en présence physique des membres le vendredi 20 décembre 2024 au siège de la SCC

Membres présents : Guy **ALART** – Aurélien **CASOLE** – Bernard **BOUTONNET** – Nathalie **BAUSMAYER**

Membre présent en distanciel : Antoine **MOUCHEGHIAN**

Début de séance : 07h30

Ordre du jour :

1. Règlement
2. Licence étrangère
3. Juges
4. Sélection HA
5. Championnat territorial
6. Grands évènements
7. Coordinateurs
8. Sélectifs 2025

1. Règlement

Additif au règlement

- Défense du conducteur : rajouter la pénalité 39 page 66
  Le conducteur déclenche avant ou après l'agression son chien par n'importe quel moyen (-5 AG).
- Garde au ferme pénalité 35 page 55 ajouter « -5 par faute »
- Pour les sauts :
  Haie : pénalité 15 page 25 ajouter «A, C, D ou PLACE »
  Palissade : pénalité 15 page 29 ajouter « A, C, D ou PLACE »
  Directives et consigne de conduite :
  b) Règles générales : on retire le point 6
  B) pour le conducteur : un conducteur est autorisé à présenter 3 chiens maximum par échelon dans un même concours, brevet compris, hors CB.

Amendement de la CUN "cbg" : Cette proposition d'additif au règlement de la discipline qui n'a pas fait l'objet d'une consultation préalable de ses acteurs (juges…) n'est pas agréée par la commission.

2. Licence étrangère

- Demande à la CUN de modifier la licence étrangère et rajouter l'autorisation aux étrangers de participer aux sélectifs et à la Coupe de France).
- Dans le but de donner l'autorisation aux étrangers de participer aux sélectifs avec une licence étrangère.

Amendement de la CUN "cbg"soumis au comité de la SCC : La CUN "cbg" émet un **avis défavorable** à cette demande et souhaite s'en tenir à la réglementation fixée au protocole sur les licences indiquant que, pour participer aux concours sélectifs en ring, les compétiteurs étrangers doivent être adhérents d'un club français.

3. Juges

- Le GTR propose la nomination de Monsieur **REVILLON** Fabrice qui a terminé sons cursus de juge.
- Demande à la CUN de rallonger le temps de jugement sur l'année civile lors des 80 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Réponse de la CUN "cbg" : La limite d'âge des juges fixée à 80 ans révolus est une décision du comité de la SCC, les critères de mise en œuvre retenus étant ceux de la date anniversaire.

- Demande candidature de juge Madame **VATINEL** Adélaïde (dossier incomplet).
- Demande d'extension de Madame **SORCELLE-BIGOT** Patricia : avis défavorable.
- Demande de juge formateur : MM. Guy **ALART** – Christian **DUTEIL** – Aurélien **CASOLE** Revoir les conditions de qualification pour devenir juge sélectionneur HA.

4. Sélection HA

- Sélection niveau 1
  - En cas d'échec lors de la sélection de son groupe, autorisation au candidat de pouvoir repasser sa sélection dans un autre groupe une seule fois avec accord du GTR.
- Sélection niveau 1 et 2
  - En cas de blessures graves avec certificat médical à l'appui, autorisation de dérogation avec accord du GTR si blessure pendant la formation ou la sélection.
  - Autorisation d'organiser les formations HA jusqu'à la veille de la formation.
  - Compte-tenu des accidents survenus lors des formations (HA et chien), à compter du 1er janvier 2025 la présence d'un juge sera obligatoire afin d'attester les éventuels sinistres.
- Sélection niveau 3 pour les HA étrangers
  - Les HA devront avoir effectués 4 concours avec des juges français dans leur pays ou en France.
- Certificat médical de moins de trois mois obligatoires pour toutes les sélections.

5. Championnat territorial

- Le Championnat territorial est obligatoire à partir du 1er janvier 2025 sans bonification de points pour pouvoir participer aux sélectifs.
- Plus de limite du nombre de chiens à 30 (si plus de 30 chiens autorisation de faire sur 3 jours ou sur deux week-ends).
- Aucune dérogation possible.
- Tirage au sort obligatoire sur place pour les concurrents du jour.

6. Grands Evènements

- Championnat de France 2025
  - Jury : **PRIGENT** Yvon – **MOUCHEGHIAN** Antoine **– LUCIEN** Fred
- GP SCC et INTER-RACES 2025
  - 26 & 27 septembre 2025 organisé par le club de **BRIGNOLES** Monsieur **GENON** Guy
- Coupe Intercontinental 2026
  - 2° semestre 2026 1e juge français – 1 juge étranger – 1 juge au contact (juge français local)
  - HA : 2 niveaux 3 en France (1 français – 1 étranger)
  - HA remplaçant : niveau 3 local ou niveau 2
- Sélection HA Niveau 3 2026
  - 19 & 20 septembre 2026 organisé par le club de **MERU** Monsieur AZEVEDO **Nuno**

7. Coordinateurs

- Nouveaux coordinateurs pour les deux groupes suivants :
  - Groupe 3 : Monsieur **PLOMION** Florent
  - Groupe 4 : Monsieur **FOUILLEUL** Thierry
- Aucun défraiement de la CUN.

8. Sélectifs 2025

- Présence du GTR aux trois premiers sélectifs :
  - Groupe 3 à **Calais** Monsieur **BOUTONNET** Bernard
  - Groupe 2 à **Villeparisis** Monsieur **ALART** Guy
  - Groupe 5 à **Villemur** Monsieur **MOUCHEGHIAN** Antoine
- Tirage au sort effectué pour les sélectifs 2025 (voir site GTR).
- Un rappel des consignes va être envoyé aux juges des sélectifs.

Fin de séance : 16h00

- 2.02 : CR du GT Mondioring :Réunion téléphonique du 6 janvier 2025 :

Membres participant : M. Martial **BEYAERT**, responsable du groupe, M. Henri **DEGOUT** et M. Thierry **TOUACHE**, membres.

Ordre du jour :

1- CACIT 2025
2- Championnat de France 2025 composition du jury
3- Mode de sélection pour le championnat de France 2025

1- CACIT 2025 :

- 12 janvier 2025 : **Chateauneuf les Martigues**
- 26 octobre 2025 : **Mulhouse Brunstatt**
- 26 octobre 2025 : **Frontenas**

2- Championnat de France 2025 :

Il se déroulera à **Colmar** les 24 et 25 mai 2025

Le jury pressenti :

Pour le championnat en cat. 3 : MM. Bernard **ROSER** et Radim **KELLAR**

Pour le grand prix cat. 1 et 2 : M. Maurice **MALAISE**

Les hommes assistants qui ont été sélectionnés lors de la sélection nationale les 7 et 8 septembre à Lyon sont :

- Pour le championnat : MM. Jérémy **BEGUE** et Diego **RADIGOIS**

- Pour le grand prix ; MM Alexis **Ch4ARTON** et Oscar **DA SILVA** - M. Guillaume **LAUE** sera remplaçant

3- Mode sélections 2025 : Voir site internet du GT Mondioring**.**

- **2.03 :CR du GT Campagne**

Compte-rendu de la Saison 2024. 07 janvier 2025

- **Les présents :** MM. Michel **BEYER**, responsable GT, Laurent **BERNARD,** secrétaire

- **3.0 Ordre du Jour :**
-
- 3.0.1. Les concours de la saison 2024
- 3.0.2. Etudes des statistiques
- 3.0.3. Juges
- 3.0.4. Assistants
- 3.0.5. Règlement
- 3.0.6. Communication & Le site du GTC
- 3.0.7. Relation avec la **F**édération **E**spagnole **R**ing & **C**ampagne (**FERC**)
- 3.0.8. Coupe/Championnat de France et Grand Prix SCC 2024
- 3.0.9. Saison 2025 2025
- **-o-o-**
- **3.1. Concours de la saison 2024**
-
- 12 concours étaient inscrits au calendrier 3 concours ont été annulés
- SP 1 concours a été organisé en Espagne 2 concours ont été annulés

saison 2024			COMPLET					PARCOURS				
				CC3	CC2	CC1	CCB		CP3	CP2	CP1	CPB
Organisateurs	Présentations	TOTAUX		**64**	**53**	**29**	**5**		**0**	**1**	**8**	**2**
ETAMPES	23 11 25	2401	12	7	5	0	0	1	0	1	0	0
SP SAN MARTY	23 12 17	2402	8	6	1	1	0	5	0	0	3	2
21 DAIX	24 01 13	2403	15	5	7	3	0	0	0	0	0	0
77 PROVINS	24 02 24	2404	17	7	6	3	1	1	0	0	1	0
33 BORDEAUX	24 03 23	2405	13	7	4	2	0	2	0	0	2	0
40 SAINT TROCH	24 04 05	2406	14	5	5	3	1	2	0	0	2	0
53 CH GONTIER	24 04 17	2407	13	5	5	3	0	0	0	0	0	0
32 LECTOURE	24 05 18	2408	16	6	5	4	1	0	0	0	0	0
87 ST LEONARD	24 06 08	2409	21	7	7	5	2	0	0	0	0	0
77 ORRY	24 06 29	2410	10	3	5	2	0	0	0	0	0	0
68 NEUF BRISACH	24 10 12	FINALE	12	6	3	3	0	0	0	0	0	0

	COMPLET					**PARCOURS**				
Statistiques 2024	TOT	**CC3**	**CC2**	**CC1**	**CCBV**	**TOT**	**CP3**	**CP2**	**CP1**	**CPBV**
Nb Concours	1	10	10	9	4		0	1	4	1
Nb Présentations	**151**	**64**	**53**	**29**	**5**	**11**	**0**	**1**	**8**	**2**
Equipes Cynophiles	39	11	12	11	5	9	0	1	6	2
BB Malinois	23	7	9	5	2	4		1	3	
Berger Allemand	16	2	3	4	1	3	0	0	2	1
BB Tervueren	2	1		1		2			1	1
BB Groenendaël	1			1						
B HOLLANDAIS	1				1					
Bouvier des flandres	2	1			1					

-
-
- **<u>3.2 Etudes statistiques des participations</u> : Analyse de l'ensemble des concours**

		COMPLET					PARCOURS -pistage			
ANNEE	**Equipes**	**CC3**	**CC2**	**CC1**	**CCBV**		**CP3**	**CP2**	**CP1**	**CPBV**
2021	**58**	**17**	**8**	**4**				**4**	**4**	**5**
2022	**66**	**14**	**18**	**23**	**2**		**1**	**3**	**5**	
2023	**53**	**12**	**19**	**6**	**6**		**1**	**4**	**4**	**1**
2024	**49**	**11**	**12**	**11**	**5**		**0**	**1**	**8**	**2**

	Total	BBM	BA	BBG	BBT		BHol	Beauce	Laeken	Bouv des fl
2021	**58**	**38**	**11**	**5**	**2**		**1**	**1**		
2022	**66**	**42**	**17**	**3**	**4**		**1**	**1**		
2023	**53**	**38**	**10**	**0**	**3**		**0**	**0**	**1**	**1**
2024	**49**	**29**	**12**	**1**	**3**		**1**	**0**	**0**	**3**

-
- **3.3. Juges**
-
- 3.3.1.Juges qualifiés (11) :
- Michel Beyer, Michel Boisseau, Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, , Maurice Malaisé, Yves Monicault, , Alain Phalippou, Jean-Claude Selosse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne
- Claude Munto est atteint par la limite d'âge.
-
- 3.3.3.Juges Formateurs (9) :
- Michel Beyer, Michel Boisseau, Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, Yves Monicault, Jean-Claude Selosse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne.
-
- 3.3.4Juges postulants (4) :
- M. Jean -Olivier **ALVAREZ** : formation terminée avec avis très favorable , proposé à la nomination
-
- Mme Patricia **SORCELLE BIGOT**: cursus en cours, un jugement // est manquant Les formateurs ont observé une excellente connaissance du règlement mais désapprouvé son comportement.
-
- M Jean-Luc **COURTEILLE** : Est indisponible pour passer l'examen
- .
- 3.3.5. Activités des juges Parcours saison 2024 :
- Michel Beyer (1 parcours) - Michel Boisseau (1 parcours) - Jean-Pierre Carrière (1 parcours) - Jean-Marcel Del Puppo (ras) - Maurice Malaisé (1 pistage) - Yves Monicault (3 parcours 2 pistages) - Claude Munto (ras) - Alain Phalippou (2 parcours 1 pistage) - Jean-Claude Selosse (3 parcours 2 pistages) - Camille Tisserand (ras) - Patrick Vandestienne (1 parcours 1Pistage).

-
- **3.3.6. Activités** des juges Pistage saison 2023
- MM. André Laille (ras), Alain Chiali (ras), Bernard Rigaud (1) et Bernard Pottin (2 +) Alain Pain(ras), Georges ROLAND (ras) Jean-Claude BERGEVIN(ras), Jean-Louis TAGLIAFICO (ras), Guy MIRITSCH(ras), Roland VERVILLE(ras) , Jacques VACHER(1).
-
- **3.4 Assistants**
-
- Nous disposons actuellement de 8 assistants **N3**, 11 **N2** et 8 **N1** soit un total de 27 assistants habilités mais à cette période de l'année, seulement 14 des licences 2025 ont été renouvelées.
-
- 3.4.1 Sélection régionale N1 & N2: Rien à signaler
-
- 3.4.2. Sélection Nationale N3 2024 06 07 à Saint Leonard 87
-

2024 06 07	ST LEONARD 87	Juges :	Michel Beyer - J C Selosse - Eric Lahaye

NB	NOM Prénom	licence	email	téléphone	cp	ville	club	act
HAN3	**CADOUX Florian**	267 655	flocadoux@gmail.com	0 609 953 241	77580	GUERARD	95 GOUSSAINVILLE	IDF
HAN3	**DOUCET Antoine**	469 851	antoinedoucet23@gmail.com	0 627 617 822	77310	ST Fargeau Ponthierry	77 Tournan Gretz	IDF
HAN3	**LAUE Guillaume**	1 280 523	guillaume.laue@wanadoo.fr	0 613 178 866	17100	SAINT VAIZE	17 St Georges	CH Maritime
HAN3	**LORANT Didier**	1 336 932	ledidierdu31@hotmail.fr	0 659 348 051	82200	MALAUSE	32 LECTOURE	GERS
HAN3	**SALVAN Gaël**	1 406 927	salvan-gael.32@hotmail.fr	0 670 668 158	82120	POUPAS	32 LECTOURE	GERS
HAN	**MILETIC David**	1 532 240	cindy45130@live.fr davidmiletic@hotmail.fr	0 658 110 304	41600	CHAON	41 SALBRIS	CENTRE VDLoire

3								
HAN3	**MULTANT Jérémy**	1 433 684	jero91@htmail.fr	0 627 426 373	33610	CESTAS	33 BORDELAIS	Gironde
HAN3	**TONIN Julien**	228 120	jtonin087@gmail.com	0 659 968 330	87240	AMBAZAC	23 SOUTERRAINE	CREUSE
HAN2	**SABATIER Paul**	1 377 999	polosabatier@gmail.com	0 676 770 477	31500	TOULOUSE	32 LECTOURE	GERS

-
-
- 3.4.3. Activités des Assistants (10 / 25) 25 Participations
-

Sébastien Voeltzel (4)	MULTAN (4)	LORANT (4)	Paul Sabatier (3)	Julien Tonin (3)
CABRAL (1)	Ivan GUILLEN (1)	MILETIC (1)	Nicolas CHOPARD (1)	Florian Cadoux (2)
Guillén (1)	( )	( )	( )	( )

N	date	11 club	Juge parcours	Juge pistage	**HA N 3**	**HA N2**	**HA N1**
2401	23 11 05	91 Etampes	MONICAULT 1	POTTIN 1	MULTAN 1	VOELTZEL 1	
2302	23 12 17	SP Sant Marti	VANDESTIENNE	VANDESTIENNE	LORANT 1	SABATIER 1 GUILLEN 1	CABRAL
2303	24 01 13	21 Dijon Daix	SELOSSE1	SELOSSE 2	VOELTZEL 2	SABATIER 2	
2304	24 02 24	77 Provins	SELOSSE 3	PAIN	CADOUX 1	VOELTZEL 3	
2305	24 03 23	33 Bordelais	VACHER	SELOSSE4	TONIN 1	MULTAN 2	
2306	24 04 05	40 Saint	MONICAULT 2	PHALIPPOU	LORANT	CABRAL	

		Roch			2		
2307	24 04 27	53 Château Gontier	MONICAULT 3	RIGAUD	TONIN 2	VOELTZEL 4	
2308	24 05 18	32 LECTOURE	PHALIPPOU	SELOSSE 5	LORANT 3	SABATIER 3	CHOPARD
2309	24 06 08	87 St Léonard	SELOSSE 6	MONICAULT 4	TONIN 3	MULTAN 3	
2310	24 06 29	60 Orry	CARRIERE	POTTIN 2	MILETIC	MULTAN 4	
2311	23 10 12	68 Bantzenheim	BEYER BOISSEAU	MALAISE 1	CADOUX 2	DOUCET 1	

3.5 Règlement : en accès libre sur le site de CUN-CBG. GTCAMPAGNE**.**

-
- **3.6. Communication** –,
-
- **3.7. Relation avec la Fédération Espagnole Ring & Campagne (FERC)**
-
- Nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur Fidel REAL représentant la fédération espagnole lors de la finale à NEUF BRISACH les 12 et 13 octobre 2024. Les échanges ont été très positifs.
-
- **3.8. Championnat 2024**
-
- 3.8.1.-Nous félicitons la sportivité de tous les concurrents et la grande qualité du jury qui a officié pendant ces deux jours, qu'ils en soient ici remerciés sans oublier les secrétariats fixe et mobile (Mmes Roser, Liehr et Beyer).
-
- Le jury de la Finale et du Grand Prix 2024
- Michel **BEYER**, président du jury, Michel **BOISSEAU** et pour le pistage Maurice **MALAISE**.
- Le Commissaire Laurent **BERNARD** et les assistants **:** Florian **CADOUX**, Antoine **DOUCET** et Eric **SCHINDENHAMMER**. Nous remercions le remplaçant David **MILETIC** pour sa disponibilité .
- Le public local et des cynophiles d'autres discipline étaient nombreux mais seuls les juges de parcours campagne impliqués par le championnat étaient présents.
-
- **3.8.2** le palmarès de la Coupe , des Grands Prix et du championnat
-

C C 1	**200**		**GRAND PRIX S C C CC1**					
187.00	1 er EX	**SASKOUACH**	DE CHEZ BALZAC	BBGM	**LAHAYE**	Eric	21 DIJON	F Comte
132.	2ème	**PERCEVA**	DU VALLON DE LA CROIX	BAM	**ROLLAND**	Benoî	66 FORCA	Languedo

C C	**500**	**Coupe de France TP**		Propriétaire	CLUB	ACT

00	EX	**L**	D'ESTRINE			t	REAL	c
118.50	3ème NC	**RALF**		BAM	**GUESNEAU**	Patrick	91 Etampes	S C I F
Forfait		**NESKA**	DE LAS 4 ESTACIONES	BBTF	**TUSET VICIOSO**	Alfredo	64 Montbrun	P Atlantiques

C C 2	**350**		**GRAND PRIX S C C CC2**					
239.00	1er BON	**O'KIARA**		BBMF	**PAURELLE**	Jordan	91 Etampes	S C I F
213.50	2ème BON	**OURKANE**	DE LA PETITE VERNUSSE	BAF	**BASSOT**	Thierry	77 Provins	S C I F
191.00	3ème NC	**PETIT OURS**	DE NORMONT	BAM	**BOONE**	Vénus	95 Goussainville	S C I F
Forfait		**RICKA**	DES CONTES D'HOFFMANN	**BBMM**	**CANDELLA**	Didier	40 Cuadrilla	Landes

3		**CAMPAGNE**					conducteur		
421.00	**1er EX**		**OKY**	DE LA PETITE RENARDIERE	**BBMM**	**MONARD**	Olivier	56 Lorient Queven	BRETAGNE
318.50	2ème TBON		**REA**	DES GARDIENS D'ALBACASKO	**BAF**	**SALVAN**	Gaël	32 Lectoure	GERS
316.50	3ème TBON		**PHANTOM**	DES PLAINES DE THIERACHE	**BBMF**	**REMI**	Gérard	60 Méru	OISE
316.50	4ème BON		**MADO**	DU COEUR DES DEUX MERS	**BouvF F**	**DELAGE**	Michel	87 St Léonard	Limousin
262.50	5ème NC		**MAC**	DE LA PETITE RENARDIERE	**BBMM**	**DABIN**	Edouard	44 Bouguenais	SHO 44
261.00	6ème NC		**OCHIE**	DE LA VALLEE DES REMPARTS	**BBMF**	**BLANCO**	Sylvie	33 Bordeaux	Gironde
247.5	7ème NC		**DARCK**		**BBMM**	**CANOVACA**	Frédéric J	64 Montbrun	P Atlantiques
Blanc			**JONY**	DU DOMAINE ST LOUP	**BBMM**	**HUBER**	Roland	68 Bantzenheim	H Rhin 68

-
- Champion sortant , A été déclaré **Champion de France 2024 CC3** avec 876.500 pts, **OKY de la petite renardière**, appartenant à Olivier **MONARD** du club de 56 Lorient Queven. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.
-
- **<u>3.8.4. Organisateurs du Championnat 2024</u>**
-
- L'**Association Canine du Haut Rhin,** présidée par Me Gabrielle **WERTH,** le club de Bantzenheim présidé par Mr **SCHUPP**, secondé par une équipe de bénévoles très dynamique encadrée par Christophe **FOELLNER** et Frédérique **FINANCE**, ils ont su organiser sur un site historique et magnifique, un excellent championnat. Rien ne manquait tout avait été pensé, préparé, cependant les trophées de la SCC avaient été oubliés. Une procédure a été mise en marche pour que ces trophées soient envoyés directement au domicile des lauréats.
- Tout a été parfaitement organisé : La proximité de la salle des fêtes bien adaptée, la restauration, la ponctualité de toute l'organisation, les pancartes, Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre au service de tous. Sans vous, rien ne serait possible.
- Remerciements à la municipalité de **Neuf Brisach** et de **Bantzenheim.** Merci à Sarah **ROSER** et Josiane **BEYER** secrétaires mobiles auprès du jury ainsi que le secrétariat fixe Mme **Liehr** qui a rendu des copies sans faute.
- Le secrétaire du GTC remercie particulièrement Mme Frédérique **FINANCE** et Mr Christophe **FOELLNER** pour l'excellente coopération dans la préparation et la mise au point de ce championnat.

- Que vous soyez tous remerciés de nous avoir accueillis dans d'excellentes conditions pour le jury et nos candidats et faire de ce championnat **un grand championnat.**.
- **3.9 Saison 2025**
- **3.9.1. Sélectifs 2025 obligatoires**
- Le 1er aura lieu à Cestas organisé par le Club Bordelais présidé par M Philippe **VIDEIRA** en délégation du CCBA les 22 et 23 mars 2025, jury : Jean-Claude **SELOSSE** et Jacques **VACHER** – HA : Didier **LORANT** & Guillaume **LAUE**
- Le 2ème sélectif aura lieu dans le cadre de la NE CFCBB (sans condition particulière) à Aubigny sur Nère, le dernier week-end d'août, 30 & 31 2025, jury : Michel **BEYER** et Jean-Claude **BERGEVIN** – HA David **MILETIC** et Julien **TONIN**
- **3.9.2. Mode de sélection**
- **4 concours territoriaux minimum** : jury libre choisi par l'organisateur, choisi par le conducteur / propriétaire.
- **2 sélectifs obligatoires** : Jurys imposés par le GT sous le patronage des clubs de race CFCBB et CCBA, accès N3 sans autres conditions

Amendement de la CUN "cbg" soumis au comité de la SCC : S'agissant de l'engagement des clubs de races à soutenir un concours sélectif en campagne, cette faculté réside néanmoins dans l'inscription d'un nombre de concurrents suffisant, toutes races confondues. Entente préalable entre le GTC, la CUN ''cbg'' et le club de race organisateur. RAPPEL de la convention établie entre la CUN ''cbg'' et le club de race organisateur d'un concours sélectif en campagne : = attribution d'une subvention de 500 euros au club de race au même titre que les autres clubs organisateurs de sélectifs.

- **Calcul pour la sélection en finale CC3**: Moyenne des 4 meilleurs concours territoriaux plus Sélectif 1 plus sélectif 2 sur un total de 1500 points donne accès à la finale aux 12 admissibles, moyenne égale ou supérieure au TRES BON (70% soit 1050 pts)
- **Calcul pour la sélection aux GP CC1 & CC2** : sans changement, moyenne des 4 meilleurs concours, égale ou supérieure au TRES BON (70%) des points maximum (répartition 4 à 6 CC1 & 6 à 8 en CC2 , 12 max)
- **3.9.3. Organisation de la Finale**
- Nous sommes à 9 mois de la date de notre championnat (4 & 5 octobre 2025), nous n'avons toujours pas d'organisateur potentiel, le temps est à la mobilisation **.**

2.04 : CR du GT IGP/FH

Réunion en visioconférence des 01juillet – 19 octobre– 06 décembre 2024

Membres présents : MM. Guy **FRITSCH** Jérôme **ROBERT,** Pierre **FENDT,**

Ordres du jour :

- Gestion des rapports de jugements
- Désignation des juges pour les finales IGP et IFH 2025
- Sélectifs et coupes IGP et IFH pour la saison à venir
- Traduction du nouveau règlement IGP / IFH
- Diffusion du nouveau règlement
- Séminaire des juges FCI à Vienne (Autriche)
- Réunion en visioconférence des juges

- Questionnaire du groupe de travail dans le cadre de la formation aux fonctions de juge
- Point sur les sélections des Hommes Assistants
- Quelques statistiques de l'année 2024
-

1. **<u>Gestion des rapports de jugements</u>**

Vu les différents dysfonctionnements concernant l'envoi des rapports de jugements, un rappel sera fait à l'ensemble des juges sur la procédure à suivre. Par ailleurs en raison de la modification du règlement pour la saison à venir les rapports de jugements de concours devront être remodelés avec prise en compte des modifications des niveaux, à savoir :

- En IFH : suppression du certificat et retour du niveau 1
- En IGP : suppression du certificat et du niveau ZTP

2. **<u>Désignation des juges pour les finales IGP et IFH 2025</u>**

- En ce qui concerne la finale IFH les juges seront les deux qui ont officiés lors des sélectifs de la saison précédente, à savoir Gilbert **Guevel** et Michel **Bock**.
- En IGP : les juges pressentis seront :
    0. Xavier **BRUNA** (partie pistage)
    1. Ilona **FORNAL** (partie obéissance) – juge allemande qui officiera au championnat du monde du berger allemand
    2. David **HUBER** (partie C) – juge suisse
    3. Guy **FRITSCH** pour les grands prix (niveau 1 et 2)

Les hommes assistants seront désignés après le 2ème sélectif IGP

3. **<u>Sélectifs et coupes IGP et IFH pour la saison à venir</u>**

Il apparaît qu'il est de plus en plus difficile, à l'instar d'autres disciplines, de trouver des clubs candidats pour organiser ces grandes manifestations.

Le deuxième sélectif IFH de la saison 2024/2025 a été pris au pied levé par le club de **Vendenheim** les 25 et 26 janvier 2025.
Pour la saison 2025/2026 :

- En IGP : le club **d'Inchy en Cambresis** (59) s'est porté candidat pour le 1er sélectif les 11 et 12 octobre 2025. La finale 2026 devrait être organisée par le club canin de **Bréchaumont** (68). Reste à trouver un candidat pour le 2ème sélectif.
- En IFH : Le club de **Bréchaumont** s'est également porté volontaire pour organiser le 1er sélectif les 04 et 05 octobre 2025. La finale sera organisée par le club canin de **Reichshoffen** (67) en mars 2026. Idem il faudra trouver un club pour le 2ème sélectif début 2026.

Force est de constater que les clubs du Grand Est sont les plus actifs dans l'organisation de ces compétitions.

4. **<u>Traduction du nouveau règlement IGP / IFH</u>**

Malgré les délais restreints pour ladite traduction l'application de ce nouveau règlement reste fixée au 01/01/2025 ; Il s'agira donc de faire parvenir le plus rapidement possible ce règlement tant aux juges, qu'au conducteurs et organisateurs de concours et une visioconférence pour les juges sera organisée, sans doute après le séminaire international des juges qui se tiendra fin novembre.

5. **Diffusion du nouveau règlement**

Vu les délais relativement courts et afin d'informer un maximum de personnes, il a été décidé les actions suivantes :

- Mise en ligne du règlement sur le site du GT
- Information via les réseaux sociaux
- Organisation de plusieurs réunions d'informations dans les régions soit par les membres du groupe de travail soit par les animateurs
- Organisation d'une visioconférence pour les juges

Dans un deuxième temps, il est envisagé de réaliser plusieurs vidéos d'explication des différents exercices.

6. Séminaire des juges organisé par la FCI à **Vienne (Autriche)**

La commission d'Utilisation de la FCI a organisé pour l'ensemble des juges un séminaire destiné à présenter le nouveau règlement d'une part et préciser l'esprit et l'objectif de ces nouvelles dispositions. Guy **Fritsch** et Pierre **Fendt**, membres du groupe de travail et juges des discipline IGP et IFH

7. **Réunion des juges en visioconférence**

Cette visioconférence a été organisée le 06 décembre dernier avec une explication du nouveau règlement à l'aide d'un Powerpoint réalisé par Guy **Fritsch**. Malgré la période peu propice, trois quart des juges étaient présents. L'initiative ayant recueilli un écho très favorable, il a été convenu de renouveler au moins tous les deux mois de genre de réunion.

8. **Questionnaire du groupe de travail dans le cadre de la formation aux fonctions de juge**

En raison des modifications intervenues au sein de la cynophilie française et de la modification du règlement international IGP/IFH, ce questionnaire sera modifié afin de correspondre aux réalités actuelles .

9. **Point sur les sélections des Hommes Assistants**

Durant l'année précédente, 2024, trois sélections d'hommes assistants IGP ont été organisées dont une nationale (niveau 3).
La première a eu lieu le 28 avril à **Saint-Vulbas** : on y comptait 1 seul niveau 1 ainsi que 2 niveau 2.
La seconde, celle nationale, s'est déroulée le 19 mai à **Bergerac**. Au total 3 niveau 1, 8 niveau 2 et 9 niveau 3 y participaient. Nous notons de très belles prestations, notamment un très bon niveau sur les échelons 3.
Et nous terminons avec celle de **Falck** organisée le 8 juin avec pour participants 1 niveau 1 et 2 niveau 2.
l'ensemble des clubs organisateurs est à remercier pour l'organisation et la gestion de ces sélections.
Félicitations également à l'ensemble des participants ayant fourni un travail remarquable avec de belles prestations, je les invite à continuer ainsi.

10. **Quelques statistiques de l'année 2024**

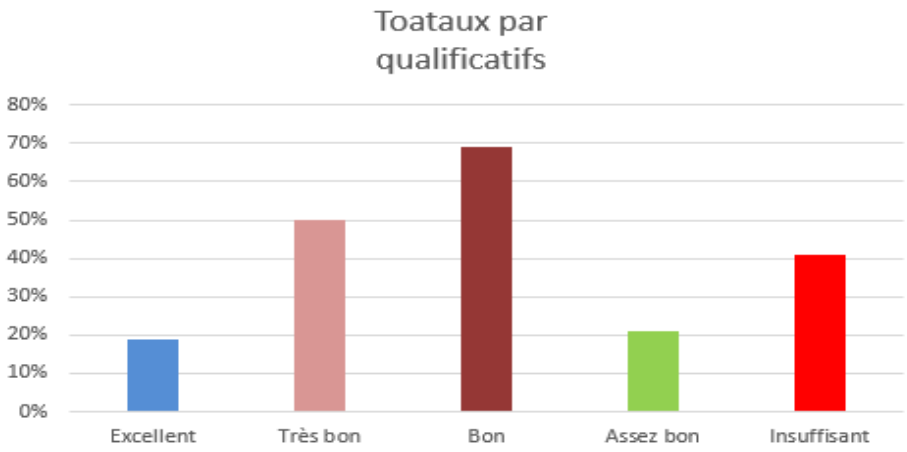
Au cours de l'année 2024, 84 concours en IGP et 53 concours en IFH étaient programmés, générant ainsi 595 participations de IGP et 455 participations en IFH. Au niveau des races de

chiens représentées, voir ci-dessous par discipline les 10 races de chiens les plus représentées :

NOMBRE DE PARTICIPATIONS PAR RACE IGP										
	Berger Allemand	B.Belge Malinois	Rottweiler	Berger Hollandais	Boxer	Berger de Beauce	B.Belge Tervueren	Dobermann	Airedale	Schnautzer
IGP	246	268	36	20	12	13	12	11	7	7
NOMBRE DE PARTICIPATIONS PAR RACE IFH										
	Berger Allemand	B.Belge Malinois	Rottweiler	Boxer	Berger de Beauce	B.Belge Tervueren	Dobermann	Hovawart	Berger Pyrénées	Berger de Brie
IFH	259	15	15	31	21	17	7	11	16	5

Les statistiques des qualificatifs par disciplines donnent les résultats suivants :

Disciplines	**QUALIFICATIFS**				
	Excellent	Très bon	Bon	Assez bon	Insuffisant
IGP	3%	18%	44%	13%	22%
IFH	16%	32%	25%	8%	19%



2.05– CR GT Pistage : Compte-rendu des réunions visio du Groupe Travail Pistage, du dernier trimestre 2024 :

Membres présents : M. Philippe **GISSELBRECHT ,** responsable du groupe, M. Pascal **PERRET** et M. Bernard **POTTIN**, membres.

Ordre du jour :

4- Sélectifs 2025-2026
5- Coupe et championnat 2025
6- Grand Prix SCC 2025
7- Grand Prix SCC 2026
8- Point sur la formation des élèves juges
9- Point sur l'effectif des juges 2026
10- Analyse de la situation du pistage français

1- Sélectifs 2025-2026 :

Le mode de sélection actuel sera reconduit pour la saison 2025-2026.

Les trois sélectifs seront répartis entre les mois de novembre 2025 et février 2026. Les quatre pré-sélectifs nécessaires pour accéder à la sélection seront comptabilisés entre le 11 octobre 2024 et le 11 octobre 2025.

À ce jour nous avons deux organisateurs de sélectifs, un pour décembre 2025 et un pour janvier 2026.

Nous lançons un appel à candidature pour l'organisation du troisième sélectif.

2- Coupe et championnat 2025 :

La Coupe de France sera organisée les 15 et 16 mars 2025 par le Club Sports Canins de **Bréchaumont** (68).

Un grand merci au président André **SCHOWB** et à toute l'équipe de **Bréchaumont** ainsi qu'à l'ACT et la CUT du **Haut-Rhin** et sa présidente Gabrielle **WERTH** pour son soutien.

Le jury pour la coupe de France est :

- Président du jury : André **LAILLE**

- Pistes libres : André **LAILLE**

- Pistes au trait : René **MARTIN**

- Arrivées : Daniel **SIONNIERES**

3- Grand Prix SCC 2025 :

Le Grand Prix SCC 2025 sera organisé les 15 et 16 février 2025 par le Club Canin de **Reichshoffen** (67).

Un grand merci au président Armand **BARBIER** et à toute l'équipe de **Reichshoffen** ainsi qu'à l'ACT et à la CUT du Bas-Rhin et aux présidents Eric **OFFNER** et Guy **FRITSCH** pour leur soutien.

Le jury pour le Grand Prix SCC est:

- Échelon 1 : Pistes libres et traits : Pascal **PERRET**

- Échelon 2 : Président du jury : Maurice **MALAISE**

Pistes libres : Maurice **MALAISE**

Pistes au trait : Patricia **SORCELLE BIGOT**

4- Grand Prix SCC 2026 :

Le mode de sélection du Grand Prix 2025 sera reconduit pour 2026.

Les trois concours en échelon 1 et les cinq concours en échelon 2 nécessaires pour accéder respectivement à la sélection du GP1 et du GP2 seront comptabilisés entre le 24 janvier 2025 et le 25 janvier 2026.

5- Point sur la formation des élèves juges :

- Mme Chantal **Picard** a terminé son cursus de formation. Le GT Pistage propose sa nomination comme juge de pistage français.
  Il est à noter que Mme **PICARD** a mené un cursus exemplaire où la rigueur, la communication et le partage avec le GT étaient présents à tous les stades du cursus.
- M. Aimé **DASTUGUE** est en cours de finalisation de la partie pratique du cursus. Il a effectué ses assessorats et un jugement parallèle. Il lui reste à faire un jugement parallèle avec un juge formateur du GT. Nous ne connaissons pas son programme pour la suite.
- M. Stéphane **LUCAS** a effectué ses trois stages de découverte. Il peut passer son examen technique. Le GT lui propose de passer cet examen la veille de la Coupe de France.
  Il lui reste par ailleurs à effectuer un secrétariat de ring en exposition.
- M. François **CASSEVILLE** est invité à passer son examen technique la veille de la Coupe de France.
- M. Thierry **ROUSSELIE** est invité au stage de formation initiale au siège de la SCC les 14, 15 et 16 janvier 2023.
- Nous rappelons l'appel à candidature à la fonction de juge.

6- Point sur l'effectif des juges :

En 2025, deux juges auront atteint l'âge limite de jugements :

- André **LAILLE** le 19 octobre 2025

- Lionel Guy **MIRITSCH** le 27 novembre 2025

7 - Analyse de la situation du pistage français :

Confrontés à plusieurs problèmes très importants concernant le pistage français, nous avons pris la décision de réaliser un diagnostic de situation afin d'avoir une lisibilité précise des difficultés rencontrées.

À l'issue de cette réflexion argumentée par des éléments précis et circonstanciés nous avons en mains tous les éléments permettant de pouvoir avoir un regard précis sur l'état du pistage en général et des éventuelles orientations nouvelles à apporter.

Les axes majeurs sont les suivants :

- Recrutement de nouveaux juges.



- ❖ Augmenter le nombre de pisteurs sur l'ensemble du territoire.
- ❖ Augmenter le nombre de clubs pratiquant le pistage.
- ❖ Attirer, fidéliser, motiver un public jeune.
- ❖ Augmenter significativement le nombre de concours et améliorer leur répartition sur le territoire.
- ❖ Avoir deux années d'avance pour le planning des clubs organisateurs des Grands Évènements et Sélectifs.
- ❖ Redynamiser des régions historiques.
- ❖ Renforcer le rôle des animateurs régionaux qui doivent être les relais du GT dans leur zone.
- ❖ Consulter les acteurs du pistage au sujet des éventuelles évolutions à apporter ou non à la discipline.

Le détail et le mode opératoire mis en place sont dans le document en pièce jointe.

2.06 : CR du GT Obéissance.

Compte rendu de la réunion du Groupe Travail Obéissance du 02 janvier 2025 :

Membres présents : Mme Christelle **NOMINE** (Responsable du groupe), Mme Christine **RIVAL** , M. Patrice **SICRE** et M. Michel **GRAUX** (membres)

Ordre du jour :

1. Juges pour les Grands Prix SCC Obéissance et pour la pré-sélection et Coupe de France 2025.

2. Nouveau règlement Obéissance 2025.

3. Compte-rendu sur les stages commissaires.

4. Initiation à l'obéissance.

1 - Juges pour les Grands Prix SCC Obéissance et pour la pré-sélection et la Coupe de France 2025

Le Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2025 seront organisés par l'ACT Centre Val de Loire avec la participation technique du Club Cynophile de Saint-Doulchard qui aura lieu le 3 et 4 mai 2025.

Le juge choisi pour les Grands Prix SCC : M. Alain **Pain**.

Pour la sélection et la Coupe de France : MM. **Busser** Paul et Michel **Beyer** (Juges Français) ; Mme T**ammiksalu** Anne (Estonie) et Mme Maria **Brandel** (Suède).

Les formulaires de candidatures seront disponibles sur le site du GTO dès le début février 2025.

2 - <u>Nouveau règlement Obéissance 2025</u>

Le règlement Obéissance applicable à partir du 1 janvier 2025 a été envoyé aux juges, aux coordinateurs et aux animateurs par mail le 20 décembre 2024. Concernant le brevet seule la haie pleine sera autorisée jusqu'au 30 juin 2025 après cette date seule la haie vide sera autorisée.

Ce nouveau règlement ainsi que le nouveau manuel du commissaire et les Fiches de terrain sont téléchargeables sur le site du GTO.

Une réunion en visio avec les juges d'obéissance a été réalisée le lundi 13 janvier 2025 afin de faire un point sur les changements concernant ce nouveau règlement et préciser quelques points. Tout le Groupe Travail Obéissance remercie les 16 juges (plus 2 juges excusés) qui ont répondu présents ainsi que pour leurs échanges.

3 - <u>Compte-rendu sur les stages commissaires</u>

Les stages de formation commissaires en 2024

Cette année 2024 a vu reprendre son rythme de croisière en nombre de stages de commissaires. 12 stages ont été organisés dans toute la France. Bien que le règlement ait à nouveau changé début 2025, les commissaires actuels ne devront pas effectuer d'actualisation pour poursuivre leur fonction.

En 2024, les stages de commissaires comportaient principalement une formation initiale, peu de commissaires avaient encore besoin d'une actualisation.

L'année 2025 devrait donc se poursuivre sur les traces de la précédente avec plus ou moins une dizaine de stages organisés par les clubs d'utilisation.

Nous remercions les clubs qui se sont investis dans l'organisation de ces stages de commissaires ainsi que les juges qui ont pris sur leur temps afin de former de nouveaux commissaires.

4 – Initiation à l'obéissance

Nous demandons à la CUNCBG quand celui-ci pourrait être mis en place. Pour rappel, le GTO joint tous les documents concernant cette initiation.

<u>Réponse CUN ''cbg''</u> : Mise en place du dispositif aussitôt la validation du présent PV de la cun ''cbg'' par le comité de la SCC (13 février 2025)

2.07 : CR du GT de Recherche Utilitaire en date du 7 novembre 2024

Membres en distanciel : MM Hervé **GUICHARD** Responsable du groupe, Maurice **FEVRIER** et Mme Pascale **CHERRIER,** membres

<u>Ordre du jour</u> :

- Retours sur le Grand Prix SCC du 2 et 3 novembre 2024
- Formations
- Point sur les juges RU en formation

- Coupe de France 2025
- Grand Prix SCC 2025
- Grand Prix SCC 2026 et 2027
- Coupe de France 2026
- Mise en place de correspondants régionaux
- Projet Règlement 2025

1. Retours sur le Grand Prix SCC du 2 et 3 novembre 2024

Quelques désistements de dernière minute ; Quatre bénévoles qui ne viennent pas, heureusement remplacés par des amis de la RU ; Un concurrent qui se désiste la veille, que nous avons pu remplacer au pied levé ; Un podium qui n'a pas été livré.
Malgré ces contretemps, une organisation sans faille avec une équipe très efficace.
Côté résultats, une seule réussite sur huit. Félicitations à Béatrice Jacob qui avec un Excellent 5 objets, se place première à la Coupe et au Grand Prix SCC.

2. Formations

Point sur les objets qui doivent être impérativement les objets personnels des poseurs, et non des objets neufs achetés pour l'occasion.
Les documents sur les formations, disponibles sur le site internet, vont être actualisés.

3. Point sur les juges RU en formation

Le dossier de candidature de Pascale **Cherrier** a été accepté. Après avoir fait le secrétariat en expo, Pascale a fait les trois stages découvertes. Elle passera l'examen technique RU le 23 novembre 2024.
Christophe **Guymont** passera l'examen SCC les 14, 15 et 16 janvier 2025
Estelle **Pillavoine** attend de passer l'examen technique RU

4. Coupe de France 2025

La Coupe de France aura lieu à **Freneuse** (78) et sera jugée par Mme Nathalie **Camp-Legrand**

5. Grand Prix SCC 2025

Il sera organisé par le **Trégueux** Sport Canin (22), et jugé par M. Hervé **Guichard**

6. Grand Prix SCC 2026 et 2027

Pas de candidat pour le GP 2026 pour l'instant
Le CC Sanmaritain (21) s'est porté candidat pour le GP 2027

7. Coupe de France 2026

L'Agility &Obedience Club (66) s'est porté candidat. En attente de l'accord de l'ACT **Languedoc**

8. **Mise en place de Correspondants régionaux**

Nous proposons aux clubs pratiquants la RU de se concerter dans chaque région, pour désigner leurs représentants. Le choix de la personne devra être confirmé par le GTRU et approuvé par l'ACT d'appartenance.
Son rôle sera d'épauler les clubs débutants dans l'organisation d'épreuves ;Il établira le contact avec les nouveaux clubs, les pratiquants isolés ;Il recensera les besoins en formation dans sa région ;Il pourra animer des stages de formation ;Il transmettra au GT les éléments afin de mettre en place les actions adéquates ;Il répercutera au GT toute information lui paraissant utile.

9. **Mise à jour du Règlementversion 2025**

- [Page 1] Précisions sur la participation aux épreuves pour les chiens non-LO ou LO mais monorchides ou cryptorchides
- [Page 2] Les Classes II étant devenues sélectives avec le Grand Prix SCC, à l'image des classes III, ne sont pas autorisées à participer dans son club
- [Page 3] Trois mentions (2 Excellents et 1 Très Bon), sous deux juges différents, pour accéder en Classe II et III. Afin que les équipes soient mieux préparées pour aborder le niveau supérieur
- [Page 3] Documents à fournir au juge (conformité des parcours, description du cheminement du poseur au départ et à l'arrivée)
- [Page 4] Test du coup de feu limité aux Brevets
- [Page 4] Maintien de l'absence à la présentation, mais suppression de la pénalité
- [Page 5] Suppression de « Interroger des personnes rencontrées »
- [Page 5] Ajout du comportement du chien (stabilité à la présentation et sociabilité pendant le travail)
- [Page 6] Précisions sur le marquage des objets par le chien
- [Page 6] Suppression de « Il est interdit de signaler au conducteur qu'il a perdu un ou des objet(s) »
- [Page 7] Modification de la distance maximum de relève en fonction des niveaux
- [Page 7] Ajout d'un 5èmeobjet au Brevet
- [Page 8 et 9] Modification de l'emplacement du 1er objet (Classes I, II et III)
- [Page 8 et 9] Le temps additionnel pourra être accordé par le juge à proximité du 4èmeobjet
- [Page 9] Augmentation de la distance en urbain pour les Classes II et III
- [Page 10] Ajout de l'équivalences des disciplines olfactives
- [Page 10 et 11] Les paragraphes relatifs au Championnat et Grand Prix sont séparés en deux pages distinctes

2.08 : CR du GT Sauvetage du 29 décembre 2024 (en visioconférence)

Présents :MM.Frédéric **BOUTIN**, Sébastien **VOELTZEL**, Mme Antoinette **ANGOGNA**

Ordre du jour :

1. Point règlement FCI 2025
2. Grands évènements et Mode de sélection championnat du monde en équipe 2025 (**Turquie**)
3. Point cursus juge
    - Extension autres disciplines (Stéphanie **Morineau**)
    - Extension cursus opérationnel
4. Stages
5. Autres
    - Licences auxiliaires
    - Note chiens dangereux
    - Rappel équipe chien de sport et non opérationnelle

1. Point règlement FCI 2025

Le règlement a été mis en ligne sur le site du GTS en décembre 2024 à la suite de la réunion de mise au point avec la FCI du 23/11/2024.

Une présentation en visio est prévue début janvier pour les compétiteurs et les juges.

https://www.centrale-canine.fr/sites/default/files/inline-files/Reglement%20SAR%2006-12-24%20FR%20SCC%20V3.pdf

Des vidéos explicatives des nouveaux exercices seront mis en ligne dans le mois de janvier sur le site du GT sauvetage.

2. Grands évènements

Rappel :

La commission sauvetage de la FCI met en place un Championnat du Monde Individuel tous les deux ans en alternance avec un Championnat du Monde en Équipe.

En conséquence, en raison de la faible disponibilité actuelle de vrais terrains de décombres sur notre territoire national et du cheptel de chiens en niveau B, il semble préférable de se caler au mode de fonctionnement de la FCI : Un championnat de France tous les deux ans (l'année du championnat individuel) et une épreuve sélective en équipe (sélection pour le championnat du monde en équipe) l'année d'après.

Donc le Week end de Pâques :

- 2026 : 2ème Championnat de France
- 2027 : Épreuve sélective en équipe
- 2028 : 3ème Championnat de France

`

En raison de la modification de date du 2ème Championnat du Monde Berger Belge de chiens de sauvetage (FMBB Rescue), qui tombe le week-end du championnat de France en 2025, il n'y aura pas de championnat de France en équipe en 2025.

La sélection pour les potentielles équipes qui pourraient être sélectionnées pour le Championnat du monde en équipe 2025 en Turquie se fera avec les critères suivants : Annexe 1

3. Point cursus juge

Mme **Morineau** Stéphanie juge Recherche utilitaire, a demandé une extension pour devenir juge sauvetage FCI : AVIS DEFAVORABLE du Groupe de travail.

M **Moings** Jean Bernard juge Recherche utilitaire a demandé en 2024 une extension pour devenir juge de sauvetage FCI cependant à ce jour il n'a entamé aucune démarche pour poursuivre son cursus.

Mme **DI Candia** Maria juge Recherche utilitaire, poursuit son cursus de juge sauvetage FCI.

Proposition extension cursus opérationnel :

Chef de section cynotechnique de sécurité civile (nouvelle appellation du Conseiller Technique ou Cyn3) depuis au moins 3 ans, inscrit sur la liste départementale d'aptitude opérationnelle de son entité d'emploi et ayant été breveté avec au moins 3 chiens, pouvant justifier d'encadrement régulier d'actions de formation cynotechnique (hors Formation de Perfectionnement des Acquis = entrainements de l'Équipe), d'engagements opérationnels réguliers (idéalement dimensionnant) et ou participation à des exercices d'ampleur.

De plus devra justifier d'un engagement d'au moins dix ans au sein d'un club affilié à la SCC (Cuncbg?), idéalement en y ayant ou étant encore pleinement investi (pas seulement simple adhérent) en qualité diverse (membre du bureau, éducateur, ha ...).

Amendement de la CUN ''cbg'' soumis au comité de la SCC : La CUN ''cbg'' émet un **avis favorable** à cette proposition et l'inscrit au protocole définissant le cursus de formation des juges avec les ajustements apportés par la CUN ''cbg'' en concertation avec le GT .

4. **Stages découverte**

Plusieurs stages découverte de la discipline vont être organisés par le GT sauvetage :

- En Savoie les 22 et 23 mars 2025.
- Dans le sud-ouest, lieu reste à déterminer + stage traceur et victime.
- Dans le nord-ouest, lieu reste à déterminer.
- …Les membres du groupe de travail se tiennent à la disposition des clubs qui souhaitent organiser un stage de découverte de la discipline.

5. **Divers Autres**
   a. *Licences auxiliaire cynophile* :

La licence auxiliaire cynophile est très fortement conseillée pour les victimes, traceurs, porteur et toutes les personnes qui aident au bon déroulement des épreuves de travail.

https://cun-cbg.com/Les_Docs/Les_Licences/Contrat_Licence-Auxiliaires-Annexe5.pdf

https://cun-cbg.com/Les_Docs/Les_Licences/Formulaire_Auxil_CUNCBG-2025.pdf

   b. *Note chiens agressifs* :

Voir annexe CR CUN-cbg

   c. *Le sauvetage discipline sportive de sélection des races de chiens sans vocation opérationnelle.*

Le Sauvetage est une discipline internationale gérée par la FCI (Fédération Cynologique internationale). Le règlement des concours internationaux pour les chiens de sauvetage a été approuvé en 1999.

Sélectionner et améliorer les races.

Contrairement à ce qui a été dit à la fin du Podcast, nos chiens de sport n ont pas vocation à intervenir en réel pour rechercher des personnes disparues.

Cette mission est celle des administrations, pompiers, Gendarmerie, Police ...qui interviennent dans un cadre réglementé sous la responsabilité d'une autorité.

2.09 : CR Groupe de travail des Administrations.

Réunion(s)

*Le 07 septembre 2024 à **Blois***

Présents :Sébastien **Kaupp**, Frédéric **Boutin** et Alain **Gendre**.

*Le 14 novembre 2024 à **Archamp**.*

Présents : Sébastien **Kaupp** et Frédéric **Boutin**, Alain **Gendre** absent pour déplacement professionnel, excusé.

Rappel :

Le Groupe de Travail des Administrations a été créé pour accompagner la promotion du Chien d'Utilité au sein des Administrations.

Notre mission est la valorisation du travail de sélection des éleveurs Français et sa mise en lumière par les utilisateurs au travers des épreuves de mordant, recherche et piste.

Le Groupe de Travail des Administrations est un des liens de la Centrale Canine avec les différentes Institutions cynotechniques Françaises. Son ambition est d'étendre ce réseau car seul le sport canin permet la sélection du cheptel ou les administrations puisent les effectifs canins dont elles ont besoin, permettant ainsi la justification du mordant dans les épreuves organisées par la Centrale Canine.

Point Challenge INTER-UNITES 2024

Ce 15éme Challenge Cyno Inter Unités s'est déroulé les 7 & 8 septembre à Blois, réunissant les unités canines des administrations et de la sécurité privée.

Cet événement unique en son genre a mis en avant le travail des chiens et de leurs maîtres, tout en favorisant l'échange et le partage de compétences entre les participants français et étrangers.

Événement incontournable de la communauté cynophile où les binômes canins concourent sur différents ateliers et mises en situation opérationnelles.

Un événement sportif et éducatif.

Thierry **De Magalhaes** a pensé ce challenge afin de promouvoir les compétences des chiens en matière de travail et d'obéissance, tout en invitant le grand public à assister et découvrir. Les équipes

ont été mises au défi à travers une série d'épreuves qui ont testé leur agilité, leur rapidité et leur esprit d'équipe.

Les participants ont eu l'occasion de démontrer leurs compétences dans divers domaines, tels que le pistage, la recherche d'explosifs, et les épreuves de courage et d'obéissance. Chaque unité a eu l'opportunité de présenter ses méthodes de formation, permettant ainsi aux spectateurs d'en apprendre davantage sur les différentes techniques utilisées pour éduquer et gérer les chiens de travail.

Un esprit de camaraderie

Au-delà de la compétition, le Challenge Cyno Inter Unités a également favorisé un esprit de camaraderie entre les participants. Les équipes ont partagé des astuces et des conseils, renforçant ainsi les liens entre les différents groupes qui partagent une passion commune pour les chiens et le travail qu'ils accomplissent. Cet aspect collaboratif a été particulièrement apprécié, mettant en avant l'importance de l'entraide et du soutien mutuel dans le milieu de la cynophilie.

Conclusion

Le Challenge Cyno Inter Unités à **Blois** a été un franc succès, alliant compétition, partage de connaissances et sensibilisation. Les participants sont repartis avec des souvenirs inoubliables et une motivation renouvelée pour poursuivre leur passion pour le monde canin. Cet événement prouve une fois de plus que le travail avec les chiens est bien plus qu'une simple activité : c'est une véritable vocation qui mérite d'être célébrée et encouragée.

Point CYNO OPS 2024

Dans la continuité du Challenge Inter unités, le 7e séminaire international des unités cynophiles : Cyno-Ops 2024, évènement incontournable et unique en France s'est déroulé du 13 au 15 novembre dernier, à **Archamps**, en **Haute-Savoie**, il est organisé par l'association Cynofamily* en partenariat avec la Direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN) mais également avec le soutien de la Centrale Canine.

**Association qui s'occupe des chiens retraités de la gendarmerie*

Pas moins de 400 personnes présentes, venues de 14 nationalités différentes*, ont pu échanger durant ces trois journées avec un dénominateur commun : le chien au service des hommes.

**Allemagne, Argentine, Belgique, Bresil, Canada, Espagne, France, Hollande, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, Suisse, USA…*

La police nationale, la police municipale, La Gendarmerie Nationale ainsi que les trois armées, Terre, Air et Espace, et Marine nationale. Les douanes et la SUGE ont elles aussi participé, sans oublier la sûreté nucléaire, la sécurité civile ou encore les pompiers…Les unités des forces d'intervention spécialisée et des forces spéciales françaises, telles que le GIGN, le RAID, les Commandos parachutistes de l'air (CPA) 10 et 30, les commandos Kieffer et Hubert ainsi que le 1er Régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMA)… étaient également représentées.

Comme tous les ans des conférences d'une très grande qualité avec d'excellents intervenants, passionnés et passionnants.

Projet 2025 :

- Trophée des Chiens Héros :02/04/2025.

Prévoir outils de communication pour présenter le trophée lors du Cyno Ops.

- En cours :Prévoir entrevue avec plusieurs administrations pour présenter la Centrale Canine et les activités de sélection
- En cours : Faciliter l'accès aux administrations à nos disciplines de sélection
- En cours Faciliter l'accès à la fonction de juge pour certaines disciplines

2.10 : CR. Groupe de travail ''Formation '' .

2.101. Les formations en direction des personnels encadrant des clubs d'utilisation :

Le projet d'une formation unique et commune aux deux commissions, CUN ''cbg'' et CNEAC est lancé. Une première réunion de travail se tiendra le jeudi 30 janvier 2025 au siège de la SCC. Y participent : Messieurs Jean-Denis **Devins** au titre de la CNEAC et Michel **Chirat** au titre de la CUN ''cbg''. Il s'agira dans un premier temps, de dresser l'inventaire des pratiques de chacune des commissions.

Proposition soumise au comité de la SCC : concerne l'examen du tronc commun.

2.102. Le cursus des juges :

Une situation est unanimement reconnue : Ce **cursus de formation** planifié sur une durée de 4 ans en théorie est **beaucoup trop long**. Certains candidats se découragent. Ce phénomène de lenteur repose essentiellement sur le calendrier annuel de la Fédération elle-même : Quatre à cinq réunions de comité, deux réunions de la commission des juges et un seul créneau annuel pour l'examen du tronc commun qui survient en janvier de chaque année. C'est à cet endroit précis que le bât blesse. **L'organisation d'une deuxième cession d' examen du tronc commun planifiée en milieu d'année est la solution recommandée pour fluidifier et raccourcir le circuit de recrutement** ; la difficulté bien comprise de la CUN ''cbg'' étant, pour la SCC, la disponibilité des intervenants. **Cependant, c'est une demande forte de la commission.**

3.Point sur la gestion des affaires courantes de la commission - Les protocoles en cours – Réorganisation provisoire de la CUN ''cbg'' durant l'indisponibilité du Président.

3.1/ Point sur la gestion courante des affaires de la commission :

A propos des licences : L'idée fait son chemin d'inciter les clubs à entreprendre une démarche auprès de leurs adhérents afin que ceux-ci deviennent licenciés de la CUN ''cbg'' à l'instar de ce qui est pratiqué dans les milieux sportifs. Outre l'aspect bénéfique et sécuritaire qui est rattaché à la licence, celle-ci participe également au financement des activités de la CUN ''cbg''. Cet effort de participation, s'impose d'ailleurs comme une évidence dans le contexte budgétaire devenu contraint de la SCC

3.2/ Protocoles examinés par la CUN ''cbg'' et proposés à la validation du comité de la SCC.

Ils font l'objet d'une transmission séparée et seront intégrés aux sites internet de la CUN ''cbg'' et des groupes de travail.

- 3.21 Protocole sur les chiens mordeurs en concours
- 3.22 Mise à jour du cursus de formation des juges

3.3/ Réorganisation provisoire de la CUN ‘’cbg’’. Durant la période d’indisponibilité du Président, la gestion de la commission est confiée au secrétaire général. Cette situation transitoire constitue cependant une charge de travail supplémentaire pour ce dernier. Afin de l’aider dans sa mission, il est proposé de lui adjoindre les services de Madame Marie France **Varlet** qui s’occupera plus spécifiquement de la liquidation des dossiers de paiement auprès du service comptable de la SCC

Répartition des postes pour le suivi budgétaire de la CUN ‘’cbg’’ durant l’indisponibilité du Président

⇩

Michel **CHIRAT**	Secrétaire Gal de la CUN’’cbg’’- Responsable Formation – Suivi des activités financières	1591 rue nationale – 80500 – TROIS- RIVIERES	06 63 72 85 03	mchirat@wanadoo.fr

Marie-France **VARLET**	Comptabilité des activités financières- Opération de liquidation auprès du service comptabilité de la SCC	190 route du Boulay – 78950 - GAMBAIS	06 09 74 39 83	mfvarlet@hotmail.com

Modalités de fonctionnement : Dans un premier temps le Secrétaire Général en charge du suivi du budget de la CUN ‘’cbg’’ continuera de recevoir les différents dossiers de subvention ainsi que les demandes de remboursement de frais présentés par les personnes individuelles. Après vérification il les transmettra à Mme **Varlet** pour les opérations de liquidation auprès du service comptable de la SCC.

3.3/ Matériel promotionnel pour les grands évènements de la CUN ‘’cbg’’.

(Point évoqué à la réunion de CUN du 06 août 2024) Il est prévu d’affecter à chaque responsable de groupe de travail un ensemble de calicots ou banderoles promotionnelles en soutien de la SCC et de la CUN ‘’cbg’’. Mme la Directrice de la Centrale suit cette affaire en liaison avec le service ‘’communication’’.

3.4/ Gestion des clubs.

La nouvelle épreuve ‘’ Sport Canin : Premiers pas’’ inscrite au site internet de la CUN ‘’cbg’’ rubrique ‘’Gestion des clubs’’ n’a, jusqu’à ce jour, attiré aucun organisateur. Elle est retirée de la liste de proposition.

3.5/ Commande des trophées, médailles et vêtements affectés aux grands évènements de la CUN ‘’cbg’’.

Cette problématique a déjà été évoquée et son principe de fonctionnement défini lors de la précédente réunion de CUN du 06 août 2024. Les commandes d’accessoires et de vêtements sont désormais de la responsabilité des GT, chacun pour ce qui le concerne. Les correspondants de la SCC sont identifiés et rappelés ci-après :

Trophées, médailles : Mme Stéphanie **Renac,** vêtements **:** Monsieur Karim **Bedjaoui.**

3.6/ Participation de concurrents étrangers dans les championnats français.

Rappel : Ils doivent être adhérents d'un club français. M. Guy **Fritsch** est chargé de la mise à jour des documents traitant de cet aspect réglementaire.

4. **Suivi des opérations budgétaires de la CUN ''cbg'' . Mise en place de la politique budgétaire voulue par le Président pour le mandat 2024/2027**

Politique budgétaire de la CUN ''cbg'' – mandat 2024/2027

Réunion SCC du 15 janvier 2025

Le constat est fait d'une baisse significative des recettes de la SCC depuis quelque temps. Il y a donc nécessité de resserrer au plus près les dépenses de la commission, notamment celles dévolues au déplacement des personnes, secteur sur lequel des économies sont possibles. La politique budgétaire engagée par la CUN ''cbg'' à l'occasion de son mandat 2024/2027 vise désormais les objectifs suivants (CR réunion CUN ''cbg'' du 06 août 2024, validé par le comité de la SCC)

1/. Aides apportées aux différentes manifestations internationales et nationales

(1) Elles sont maintenues en l'état pour la gestion budgétaire de l'année 2025 (subventions attribuées par la CUN ''cbg'' aux organisateurs des grands évènements, aux concours sélectifs, aux sélections nationales des hommes assistants). Ces aides, mises en place depuis plusieurs années, n'ont jamais été revalorisées. (CF annexes 1 et 2)

2/ Conditions de soutien financier aux différents jurys et/ ou membres de la CUN ''cbg'' officiant ou se déplaçant à l'occasion des grands évènements

Nota : Règle applicable également pour le déplacement des membres de la CUN dans le cadre des réunions en '' présence physique des participants ''' pour l'année 2025.

Rappel du Président de la CUN ''cbg '' *C'est la CUN qui définit les budgets propres à sa commission ''*

- L'amplitude des trajets des jurys désignés (juges, HA, commissaires) ou des membres de la CUN ''cbg'' invités devra être calculée de telle sorte que **les frais de déplacements n'excèdent pas 700 euros AR par personne. Au-delà, c'est le système du forfait qui s'appliquera** dans un maximum de 700 euros de défraiement**.** (ex : déplacement = 875 km AR x 0.50 euro = 875 euros : Remboursement maxi =700 euros – CF PV CUN ''cbg'' du 06 août 2024 approuvé par comité SCC)

- **Les déplacements par avion, train et covoiturage sont des solutions de transport à privilégier** toutes les fois qu'elles sont envisageables et gages d'économie, notamment lorsqu'il s'agit du déplacement de membres de la CUN ''cbg'' dans le cadre des réunions de groupes ou de commission. De la même manière, la désignation des jurys officiant lors des grands évènements de la CUN ''cbg'' devra être limitée au strict besoin de la mission. A titre d'exemple : La désignation des jurys officiant lors des sélections nationales en ring passera désormais de 4 à 3 membres soit un juge sélectionneur, un HA de haut niveau, un membre du groupe de travail. *La présence d'un conducteur de haut niveau n'est plus requise.(consignes valables pour toutes les disciplines dans ce cas de figure)*

- La présence des membres de la CUN ‘’cbg’’ sur le théâtre des grandes manifestations sera également limitée à la juste nécessité de la représentation.(voir tableau ci-après)

Manifestation	**Participation membres GT**
Championnats de France	Les membres du GT
Grands Prix (si non cumulé avec champ de France) Champ DROM/TOM ring	**DEUX** membres du GT maxi
Sélectifs	**UN** membre du GT par sélectifs (UN membre pour les 3 premiers Sélectifs pour le GTR)
Sélections Nationales HA	Les membres du GT
Challenge Inter Unités Cyno-Ops	Les membres du GT

4/. <u>Modalités de remboursement des frais aux organisateurs de grands évènements</u> :

Au plus tard, deux mois avant la mise en place de l‘évènement, l’organisateur adressera à la CUN ‘’cbg’’ sa **fiche de candidature** (CF annexe 4), son **budget prévisionnel** (CF annexe 5) ainsi qu’un **relevé d’identité bancaire** ou RIB. Le budget prévisionnel devra indiquer clairement les prix pratiqués au sein de la manifestation pour l’hébergement, la restauration. Cet organisateur pourra solliciter une demande d’acompte de 50% du montant prévisionnel de la subvention.

A l ‘issue de la prestation, le solde de la subvention et des frais engagés seront remboursés à l’organisateur selon le processus suivant :

-Demande de versement du reliquat de la subvention après déduction faite de l’acompte.

-Joindre tous les originaux de factures acquittées (hôtel, restauration, autres frais pris en compte dans les modalités de remboursement)

<u>Nota</u> : Les frais de déplacement, d’hébergement et de restauration du ou des jurys, les indemnités versées aux hommes assistant seront remboursés aux organisateurs par la CUN ‘’cbg’’ sur présentation de justificatifs originaux. (factures hôtel et divers autres…) Les frais de déplacement des membres de la CUN et des groupes de travail seront réglés directement par la CUN ‘’cbg’’ et ne sont donc pas à la charge de l‘organisateur.

Rappel important : Le soutien financier à l’organisation d’un grand évènement de la CUN ‘’cbg’’, sous couvert de la SCC, est conditionné par l ‘accord préalable de l’ACT d’appartenance de l’organisateur. C’est à cette condition unique que le dossier sera ouvert par la CUN ‘’cbg’’(CF annexe 6)

<u>5/.</u> <u>Réunions de travail des groupes</u> :

51. En ‘’ présence physique des participants ‘’ au siège de la SCC, **à titre exceptionnel** et sur autorisation de la CUN ‘’cbg’’ et à l’occasion des grands évènements (finales de championnats, sélections nationales HA…).

52.Systématiquement, **en visioconférence** pour les autres réunions, autant que de besoin selon la procédure technique de communication mise en place par la commission (Teams).

6/. Soutien aux équipes de France participant à des championnats du monde (Pistage FH, IGP, Mondioring, Obéissance, Sauvetage)

C'est le principe du **remboursement forfaitaire** qui s'applique dans tous les cas :

Pour les déplacements → Avion, train, bateau remboursement au prix coutant AR

→ Par la route = 030 euros/km dans un maxi de **500** euros A/R

Pour l'hébergement → **400** euros (5 nuitées à 80 euros/nuitée)

Pour la restauration → **200** euros (10 repas + PD)

→ Repas de gala remboursé au prix coûtant. Après accord de la CUN ''cbg''

Total forfait = dans un maximum de 1100 euros/participant – Possibilité de percevoir un acompte de 50% du montant forfaitaire

Cependant, en fonction de la particularité de déroulement de certains évènements de championnats du monde et pour tenir compte du créneau de convocation imposé aux équipes (tirage au sort etc) le forfait pourrait être adapté **très exceptionnellement** en conséquence sur proposition du groupe de travail et après accord de la CUN ''cbg''.

7/. Modalités de remboursement des déplacements aux personnes individuelles missionnées par la CUN ''cbg'' :

Renseigner la feuille de remboursement (CF annexe 3) et y joindre :

- Le RIB
- La copie de l'itinéraire ''Mappy'' (domicile/ lieu de la manifestation) indiquant le kilométrage accompli.
- justificatifs de déplacement, ticket autoroute, de carburant correspondant à la date du déplacement
- Frais de taxi et de parking éventuels.
- Factures acquittées d'hébergement et de restauration dans les limites maximum fixées par la SCC soit : 140 euros/nuit/Paris, 120 euros/nuit/province, 40 euros/repas
- Billets d'avion ou de train remboursés au prix coûtant.

NB : Toutes les informations actualisées, relatives aux prescriptions de la CUN ''cbg'' en matière de soutien financier sont contenues au site internet de la commission (www. cun-cbg.com) – Rubrique '' les documents '' onglet '' organisation championnats ''

6. Gestion des juges – Cursus et étude des dossiers en cours

Propositions soumises à l'approbation du comité de la SCC

⇩

La CUN ''cbg'' propose la nomination à la fonction de juge, des candidats suivant qui ont achevé leur cursus de formation :

Au titre de la discipline du ring : Monsieur Fabrice **REVILLON**
Au titre de la discipline du campagne : Monsieur Jean-Olivier **ALVAREZ**
Au titre de la discipline du pistage français : Madame Chantal **PICARD**

La CUN ''cbg'' propose à la fonction de juge formateur, les candidats suivant qui remplissent les conditions techniques
Au titre de la discipline du ring : Messieurs Guy **ALART**, Aurélien **CASOLE**
La demande de Monsieur Christian **DUTEIL** sera examinée ultérieurement par la CUN ''cbg''. Il lui est demandé de parfaire les critères du nombre de concours ''jugés '' à définir en liaison avec le GTR.

Pris en extension des propositions formulées par les GT d'appartenance, La CUN ''cbg'' émet un **avis défavorable** aux demandes d'extension de jugement qui suivent :
- Madame Patricia **SORCELLE-BIGOT** au titre des disciplines du ring et du campagne.
- Madame Stéphanie **MORINEAU** au titre du sauvetage.

Dossier de candidature à la fonction de juge présenté par le GT de RU et agréé par la CUN ''cbg''. Soumis à la validation du comité de la SCC :
- Madame Béatrice **JACOB** au titre de la recherche utilitaire.

6.Calendrier 2025 – Site de la CUN ''cbg'', perspective d'évolution par le webmaster

6.2/ Mise à jour de la situation des juges sur le site de la CUN ''cbg''.

Travail nécessaire à entreprendre urgemment en liaison GT / webmaster, avec l'appui, si besoin, des services de la SCC (secrétariat institut. Elodie D) . Bien qu'ils soient en retrait d'activités, certains juges figurent encore sur différents listings, ce qui créé interrogations et confusions. Dans ce domaine, PROGIC est mis à jour ponctuellement.

Le webmaster, à l'instar du responsable PROGIC déplore les trop nombreuses modifications au calendrier qui surviennent aussitôt la saisie faite sur le site de la CUN ''cbg''. C'est un problème récurent, les CUT étant invitée formellement à faire montre d'attention dans leur prévision. Par ailleurs, certaines demandes de modification de dates de concours voire, également, les fiches de clubs, transmises au webmaster sont illisibles et donc inexploitables. Cette situation le contraint à des ''tractations '' avec les CUT source d'inefficacité et de perte de temps.

Le webmaster sollicite les membres de la CUN ''cbg'' pour la mise à jour du site internet (photos)

7.Questions diverses

7.1/ Les **nouveaux règlements 2025 de la FCI** pour les disciplines de l'obéissance, le pistage et l'IGP/FH sont désormais accessibles à partir du site de la CUN ''cbg'' et des groupes de travail dédiés. Juges et pratiquants sont donc à même de les télécharger. **A ce sujet, et pour répondre à certaines demandes des groupes de travail et de juges, la SCC ne pourvoira plus à la fourniture de règlements format ''papier. S'agissant des juges, ils disposent d'une tablette mise à disposition par la Centrale et peuvent télécharger les règlements à partir des sites des GT. La Directrice de la SCC annonce l'inventaire prochain de la bibliothèque et le retrait des documents devenus obsolètes.**

7.2/ Questions posées par les groupes de travail :

Mondioring : Souhaite bénéficier d'une formation internet .Envisageable en partenariat avec le service informatique de la SCC.

Commentaire CUN ''cbg'' : Organisation à prévoir en accord avec M Alexis **Brun**, Directeur de la SCC et notre webmaster. Tous les groupes de travail peuvent prétendre à cette formation.

Campagne : Toujours pas de candidature pour l'organisation du prochain championnat de France prévu en Octobre. Une alerte sera lancée en direction des CUT. Quid également du nombre de chiens susceptibles de participer à ce championnat.

Commentaire CUN ''cbg'' : L'édition 2024 du championnat de France a rassemblé un quota de concurrents ''juste suffisant'' soit 4 chiens en C1, 4 chiens en C2 et 7 chiens en C3. C'est un seuil de participation sous lequel il n'est pas concevable de descendre pour entrevoir l'organisation d'un championnat de France.

IGP/FH : Une question se pose autour de l'organisation du championnat du monde de pistage FH et de son créneau d'organisation prévu au calendrier.

Obéissance : 16 juges présents à la réunion de présentation du nouveau règlement FCI. Signalement est fait que le règlement format ''papier'' est plus facile d'utilisation que la tablette.

Commentaire CUN ''cbg''

Réponse à la question du règlement format ''papier : . Charge aux juges d'imprimer eux-mêmes et à leur frais le règlement s'ils le désirent. Se référer cependant à la décision de la SCC. Le GT pose la question du suivi des affaires de chiens mordeurs en concours et cite un cas récent.

Réponse à la question incident chien mordeur en concours : L'incident d'un chien mordeur en concours et les agissements en périphérie de son propriétaire ont été traités en leur temps et en concertation avec l'ACT d'appartenance. Il s'en est suivi un avertissement à l'encontre dudit propriétaire. La CUN ''cbg'' traite, sans délai, ce type d'affaire en fonction des informations qui lui sont transmises.

Sauvetage : La réunion de présentation du nouveau règlement de la FCI a rassemblé quelque 60 participants **et ne comptait aucun juge**.

Commentaire de la CUN ''cbg'' : De la part des juges de sauvetage, le désintérêt qu'ils ont montré à participer à cette réunion d'information est étonnant et …déplorable. Ils devaient être pourtant les premiers intéressés !

Plus rien n'étant à débattre, la réunion de CUN ''cbg'' est close à 16.00

Pièces annexées au présent compte-rendu :

Pièce annexe n° 1

Prescriptions de la CUN ‘’cbg’’ : Protocole chien agressif et mordeur en concours. Consigne et rappel aux Juges. **Fait l’objet d’une transmission séparée**.

Pièce annexe n° 2 :

Diagnostic Pistage Français. **Un document très intéressant à télécharger à partir du site internet du GT.**

Pièce annexe n° 3 :

Sauvetage Protocole valant pour l’organisation du Championnat du Monde par équipe en Turquie du 10 au 15 juin 2025.

Extrait du CR CUNCBG validé par le comité de la SCC le 21/09/22 mise à jour des périodes prises en compte.

Le Championnat du Monde par équipe aura lieu à Turquie du 10 au 15 juin 2025.

Afin de s’adapter au cheptel d’équipes actuellement en compétition

En raison de la date de dépôt des dossiers d’inscription auprès de l’organisateur fixée au **???**, la période prise en compte pour la sélection sera du **01/01/2023 au 30/03/2025**(date du dernier concours sauvetage pris en compte).

Les dossiers devront donc parvenir au groupe travail sauvetage au plus tard le 30/03/2025.

L’objectif d’un tel championnat est de mettre en avant le travail en équipes, de permettre aux jeunes binômes de faire des expériences et de valoriser le travail des chiens.

Une équipe est constituée de 3 binômes maitre/chien et d’un capitaine. L’aspect technique mais aussi l’harmonie de l’équipe sont évalués.

La partie obéissance se fait en simultanée pour les trois binômes (marche en laisse, groupe, blocage avec rappel, porter remettre et coucher libre) et chaque binôme fait deux exercices de dextérité.

La partie recherche se fait avec les trois binômes en simultané ou alternativement selon la stratégie de l’équipe.

Critères retenus :

Faire régulièrement des concours de chiens de sauvetage sur la période prise en compte.

Avoir fait au moins 3 concours complets sous 2 juges différents, dont au MINIMUM 1 concours en niveau A qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête – décombres- pistage)

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours (3 équipes de 3 binômes maximum pourront être retenues pour représenter la France)

Les équipes devront être constituées de binôme qui ont la possibilité de s’entrainer ensemble (le critère géographique sera pris en compte) mais également par affinité entre les différents membres de l’équipe.

Les équipes (3 binômes +1 capitaine) pouvant entrer dans ces critères doivent se faire connaitre au plus vite auprès du groupe de travail sauvetage, qui validera ou pas la composition. Une fois cette étape passée, le Groupe travail procédera à l'inscription de la ou des équipes sélectionnées.

Pièce annexe n° 4

Annexe 2 Cahier des charges technique Championnat



LE CHAMPIONNAT ET LE GRAND PRIX SCC se dérouleront le week-end de PAQUES .

A l'heure actuelle, une organisation sur les disciplines Quête et Décombres uniquement peut être envisagée au vu du nombre de concurrents Français. Il aura lieu tous les deux ans la même année que le championnat du monde individuel FCI.

1. - **CHAMPIONNAT DE FRANCE** pour **l'échelon B** : (maximum 8 chiens sélectionnés toutes spécialités confondues)

Mode de sélection : prise en compte des 3 meilleurs concours Niveau B (dans une ou deux spécialités concernées) sur l'année précédente. (Du Championnat N au dernier week-end de février N+2).

Épreuves à réaliser pour le Titre de Champion :

- Une épreuve obéissance dextérité (1unité de temps par binôme)
- Une épreuve de recherche : Quête ou Décombres (4 unités par binôme)

L'attribution du TITRE DE CHAMPION se fera sur la moyenne des 3 meilleurs concours de l'année + résultat jour du championnat (Coeff2).

- 1 Titre Champion de France sauvetage en Quête
- 1 Titre Champion de France sauvetage en Décombres
- 1 Titre Champion Multi spécialités (Quête et Décombre)
  Une seule obéissance sera comptabilisée associée au meilleur pointage de recherche (Quête OU Décombres)

2. **- <u>GRAND PRIX SCC</u>** pour **l'échelon A** : (maximum 8 chiens sélectionnés toutes spécialités confondues)

Mode de sélection : prise en compte des 3 meilleurs concours Niveau A (dans une ou deux spécialités concernées)

<u>Attribution du Titre de Vainqueur du Grand Prix SCC</u> : résultat du Grand prix (Coeff2) + moyenne des 3 concours (coeff 1)

3. **-Mise en place d'un <u>Trophée par équipe</u>. Cette épreuve se déroulera à l'issue du Championnat et du Grand Prix SCC, avec les deux juges.**

Afin d'augmenter le nombre de sélectionnés et créer une réelle fête du chien de sauvetage, nous proposons d'organiser en sur ce week-end-là, une épreuve « ludique par équipe de 2 binômes », uniquement en recherche. Les équipes devront être composées de deux binômes (soit spécialité Quête soit spécialité décombres).

Description de l'épreuve :

Sur un temps maximum de 20 minutes, les deux binômes devront retrouver 4 victimes sur une zone de 30 000m2 environ. Les binômes pourront faire chercher leurs chiens en même temps ou alternativement. L'équipe constituée qui trouve le maximum de victimes en un minimum de temps gagne le « trophée par équipe » et selon les critères suivants :

Critères d'évaluation :

- Travail d'équipe et respect de la stratégie 40 points
- Dirigeabilité 10 points
- Intensité indépendance mobilité 20 points
- Désignation victime 4x30 120 points

Critère de participation au trophée par équipe : avoir au minimum un brevet, niveau V, A, B acceptés, les équipes seront constituées de 2 binômes (possibilité de mixer les niveaux, par exemple un binôme niveau brevet et un binôme niveau A).

Potentiellement 10 équipes, priorité serait donnée aux personnes qui participent régulièrement aux concours sauvetage.

<u>Jury :</u>

Deux juges seront nécessaires au bon déroulement de cette manifestation. Ces juges devront être dans leur fonction depuis plus de deux ans et avoir jugé au moins 5 concours. Ils seront désignés par le Groupe Travail.

<u>Préparatifs :</u>

Le Comité d'Organisation devra prévoir, quelques mois avant la finale, un rendez-vous sur le site avec le jury et un membre du GTS afin de parfaire les terrains.

Il est obligatoire de faire parvenir aux sélectionnés et aux membres du jury, au moins un mois avant la finale : Un plan de la ville avec situation du terrain d'obéissance et de dextérité.

et aux membres du jury UNIQUEMENT

- Un plan des terrains de recherche en précisant leurs localisations et dimensions.

Organisation générale :

- Un chef de concours sur chaque site (Obéissance dextérité, Quête et décombres) afin de coordonner les déplacements, d'informer les participants et de renseigner le public sur les emplacements autorisés.
- Un vétérinaire durant la durée des épreuves avec véhicule.
- Un service d'ordre pour le parking et la gestion des entrées
- Prévoir le matériel pour le tirage au sort : passage des sélectionnés, exercices d'obéissance et tables. Installer du matériel de sonorisation, avec un micro HF (1 par site)

Secrétariat :

Secrétariat général : 1 secrétaire chargé(e) des carnets de travail et des résultats. Ce secrétariat « fixe » devra se situer dans un local indépendant, au calme et interdit d'accès à toutes personnes autres que le jury et les membres du G.T.S. A l'extérieur de ce secrétariat, installer un panneau afin d'afficher les résultats.

Un secrétariat mobile sur chaque site.

Il sera mis à leur disposition tous les équipements et documents nécessaires à l'exécution de leur fonction (papier brouillon, calculettes, feuilles de pointages préparées, programme à jour …)

Réception - Accueil :

Prévoir l'accueil des officiels le vendredi matin et les concurrents dans l'après-midi.

Avant la cérémonie d'ouverture, le programme du week-end et un dossard sera attribué à chaque sélectionné.

Dès le vendredi, une salle devra être prévue pour la réunion du Groupe Travail ainsi que pour une réunion exceptionnelle des juges, des animateurs régionaux et sélectionnés.

Tous les sites devront être disponibles le vendredi dans la matinée pour permettre au jury de mettre en place son agencement

Le vendredi matin un entrainement sera autorisé sur le site d'obéissance dextérité (planning 5 minutes par chien), aucun entraînement ne sera tolère sur les sites en dehors de cette période.

Descriptif des sites :

Il est important que les terrains de recherche se trouvent aux alentours du terrain d'obéissance et de dextérité et qu'ils soient clairement indiqués et balisés (moins d'une heure de déplacement entre les terrains).

Obéissance et dextérité :

Un stade ou un terrain clôturé d'environ 4 000 m² et devra permettre de recevoir le public dans de bonnes conditions de confort (gradin, abri contre la pluie) et de sécurité. Une enceinte sportive peut être envisagée. Il est rappelé que le terrain doit être tracé d'après les instructions du Juge.

Décombres :

Constructions effondrées et partiellement effondrées, peut être constitué de différents matériaux de construction d'au moins 1500 m², sur un ou plusieurs étages. Un terrain de décombres contient au moins 10 cachettes parmi lesquelles 6 au moins sont des espaces sombres ou des trous, 2 cachettes au moins d'une profondeur d'environ 2 mètres et 2 au moins placées en hauteur à 2 mètres. Le terrain de recherche possède au moins deux des variantes de cachettes. Uniquement des bâtiments non effondrés pour la recherche ne sont pas autorisés, mais des espaces distincts peuvent être inclus dans le terrain de recherche. Les organisateurs doivent prévoir feu, moteurs en marche, martèlement et bruits divers sur le terrain.

Quête :

Un terrain de 40 000 m² et au moins 50% consistant en zone couverte ou bâtiments. Des cachettes en hauteur, de deux mètres maximum et spécifiques à la topographie du terrain, sont autorisées.

Organisation et besoins spécifiques, les différentes exigences sont prévues par le règlement sauvetage :

Obéissance et dextérité (conforme au règlement en vigueur):

- Coucher sous diversion : deux emplacements distincts « Mâle et Femelle » + une cache mobile.
- Passage de groupe : prévoir 3 aidants.
- Obstacles conformes au règlement : tunnel, 3 tables, échelle, pont mobile, swing.
- Prévoir cinq bâches contre la pluie afin de protéger les 3 tables, l'échelle et le pont mobile
- Un porteur
- Un commissaire
- Mettre à disposition un seau d'eau afin que les chiens puissent se désaltérer
- Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Décombres :

- Un secrétaire de terrain en lien avec le secrétariat fixe

- Un chef de concours (coordinateur)
- Un certain nombre de casques et de gants
- Une zone d'attente
- Trois victimes +1
- Trois aidants
- Barrières ou calicots afin de délimiter les zones de travail
- Sonorisation et matériel de distraction
- Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Surface :

- Un secrétaire de terrain en lien avec le secrétariat fixe
- Un chef de concours (coordinateur)
- Une zone d'attente
- Trois victimes+1
- 6 émetteurs récepteurs
- Des calicots afin de délimiter les zones de travail.
- Prévoir un abri contre la pluie pour le secrétariat

Pièce annexe n° 5

Formulaire pour les juges **: Signalement incident chien mordeur en concours inséré au site de la CUN ‘’cbg’’ rubrique ‘’ pour les juges’’)**

Pièce annexe n°6

Mode de sélection pour la coupe de France Mondioring FCI 2025 inséré au site internet du GT Mondioring.

Pièce annexe n°7

Documents **initiation obéissance** en direction des clubs d’utilisation, inséré au site internet du GT obéissance. **Mise en œuvre au 13 février 2025**.

Michel **CHIRAT**, Secrétaire Général de la CUN ‘’cbg’’.

